

"La reconnaissance de la dignité... humaine... constitue le fondement... de la justice" \*



"L'éthique est une compétence professionnelle" \*\* également pour les professionnels du droit

Une défaillance d'entreprise suscite des urgences sociales et juridiques identifiées

L'urgence psychologique est **une réalité**

Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë

## Agir pour une vision professionnelle et humaniste de l'application de la justice en matière de responsabilité économique et sociétale

Après la réussite de l'expérience grandeur nature d'APESA Saintes, APESA France a été créée fin 2015.

### Les actions d'APESA France

- > Centralisation et pilotage du déploiement national du dispositif APESA
- > Formation des acteurs locaux, institutions et structures relais
- > Constitution et structuration des réseaux locaux de psychologues
- > Validation des process et des supports utilisés localement
- > Conduite de travaux de recherche et organisation de colloques et conférences
- > Animation et Coordination du Comité Scientifique APESA
- > Relations avec les institutions nationales et internationales
- > Faire connaître le dispositif et porter la parole d'APESA France

#### UN PROCESSUS SIMPLE :

Conçu pour être sécurisant et efficace, avec des coûts d'intervention neutres ou limités pour les bénéficiaires, le processus se déroule en une succession de phases structurées :

- 1** L'identification et la reconnaissance de la souffrance aiguë, par des sentinelles formées.  
La prise de contact très rapide par des psychologues, avec l'accord de l'intéressé.
- 2** Analyse de la situation :
  - > Si le risque suicidaire est avéré, prise en charge personnalisée au plan national par RMA\* et en proximité, par les membres du réseau de psychologues partenaires.
  - > Si le risque est moins important qu'estimé :
- 3** Autres prises en charge :
  - > Poursuite possible de la prise en charge psychologique à distance.
  - > Orientation vers des acteurs relais de l'action sociale pour d'autres formes d'aides pratiques (Assistantes Sociales ou Conseillères en Économie Sociale et Familiale).

Pour plus d'informations :

<http://www.apesa-france.com/>



**Harmonie mutuelle**

En harmonie avec votre vie

Partenaire associé d'APESA France

\* Ressources Mutuelle Assistance - Mutuelle du groupe Harmonie

\*\* Extrait du 1<sup>er</sup> paragraphe du préambule de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. (Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.)

\*\* Jean-jacques Nillès, Professeur de philosophie, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Savoie

## Quels besoins ? Pour qui ?

### Comment faire face à la souffrance psychologique du chef d'entreprise dans le cadre d'une procédure collective ?

- Pour lui et ses proches, pour ses salariés et ses partenaires.
- Pour les professionnels qui accompagnent l'entreprise dans ces moments difficiles.

## Quels enjeux ?

### Enjeux humains :

#### - Première urgence :

Sauver le chef d'entreprise en souffrance psychologique aiguë, par une prévention d'urgence du risque suicidaire.

#### - Second temps :

Protéger ses proches : la famille et les parties prenantes (salariés, partenaires, ...).

### Enjeux de santé au travail :

Accompagner et protéger les acteurs des procédures collectives, en les formant et les sensibilisant à l'identification et à la gestion des situations de détresse rencontrées. S'inscrire dans une logique d'approche globale et de suivi de la santé du chef d'entreprise.

### Enjeux économiques :

Permettre à l'entreprise en redressement judiciaire d'optimiser ses chances de survie, par l'indispensable bonne santé psychologique nécessaire du dirigeant, limitant les conséquences sociales et économiques sur le plan local ou régional.

### Pour changer la vision sociétale de l'échec économique et professionnel :

En travaillant en amont à la mise en place de modes de prévention du risque suicidaire, et en permettant l'accès aux réseaux d'aide, d'accompagnement et de rebond professionnel et personnel.

## Le déploiement national du processus APESA :

Fort des mises en place déjà réalisées dans le respect de la Charte APESA, le déploiement s'organise dans le cadre d'initiatives locales, portées par les acteurs économiques locaux motivés et proches des entreprises. Chaque structure locale est autonome, c'est cet ancrage économique et humain de proximité sur lequel repose une grande part de la réussite du dispositif APESA.

Si l'origine de ces initiatives repose souvent sur l'implication des acteurs des procédures collectives au sein des Tribunaux de Commerce, d'autres structures ou organismes sensibles à cette problématique sociale et économique se sont inscrits dans la démarche visant à créer des réseaux de sentinelles au plus près des entrepreneurs. (CMA - Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CCI - Chambres de Commerce et d'Industrie, CIP - Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises, entre autres...)

### Les initiateurs et responsables d'APESA France :

- > **Marc BINNIE**, Greffier associé du Tribunal de Commerce de Saintes – Président d'APESA France  
Tél : 05 46 93 30 67      E.mail : mbinnie@tcsaintes.com
- > **Jean-Luc DOUILLARD**, Psychologue clinicien – Vice-président d'APESA France  
E.mail : j.douillard@ch-saintonge.fr
- > **Michel CAILLET**, Chef d'entreprise et juge consulaire au Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon – Secrétaire d'APESA France
- > **Jean-Marie ESTEVE**, Chef d'entreprise et juge consulaire au Tribunal de Commerce de Béziers – Trésorier d'APESA France

Si vous souhaitez vous impliquer localement,  
merci de prendre contact avec APESA France via :

[www.apesa-france.com/nous-contacter](http://www.apesa-france.com/nous-contacter)